

# Normandie. Les épreuves du contrôle continu du bac commencent le 20 janvier

Par : Baptiste Allaire

2 minutes

---

Le 15 janvier 2020 à 08:49

La nouvelle réforme du bac, qui supprime les filières S, ES et L et instaure le contrôle continu, concerne dès cette année les élèves de première.

Le lundi 20 janvier, les premières épreuves de contrôle continu débuteront dans l'ensemble des lycées de l'académie de Normandie. L'idée est simple : le contrôle continu se découpe en trois épreuves communes, deux en classe de première, une en terminale, et compte pour 40 % dans la note finale du bac. Ces épreuves permettent "*de valoriser les progrès des élèves et la régularité de leur travail*". Ainsi, dès le 20 janvier, les élèves de première des lycées généraux et technologiques passeront une première série d'épreuves de contrôle continu. Au programme : de l'histoire-géographie (deux heures), les deux langues vivantes (une heure chacune), plus les mathématiques (deux heures) pour les élèves de lycées technologiques. Chaque épreuve compte pour 1,67 % dans la note finale du baccalauréat. Les sujets seront choisis dans une banque nationale par chaque chef d'établissement. À l'issue des épreuves, les copies seront numérisées, anonymisées puis corrigées en ligne. Les élèves pourront ensuite avoir directement accès aux corrections via leur espace candidat.